DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS
----------°----------
ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE
----------°----------
CANTON
D'AIRE SUR LA LYS

CAISSE DES ECOLES D'ISBERGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du
15 mars 2023

Date de convocation :
2 mars 2023

Objet :
Etats des Cessions et Acquisitions réalisées durant l'année 2022 par la Caisse des Ecoles

Votes pour : 6
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à dix-sept heures quarante-cinq, les membres de la caisse des écoles d'Isbergues, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER.

Etaient présents : M. David THELLIER – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – Mme Laurie LECRINIER – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS, formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent : Mme Véronique LUPART – M. Benoit BECQUART – M. Michael DELHAYE, M. Pascal GANTOIS.

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

La Caisse des Ecoles,

Prend acte et ne formule aucune remarque sur les états des cessions et des acquisitions réalisées durant l'année 2022 :

Etats néants.

Délibération affichée le vingt-quatre mars deux mille vingt-trois, article L. 121-17 du Code des Communes.

Pour Extrait Conforme,
Le Président,

MAIRIE D'ISBERGUES
62330

David THELLIER.

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

CAISSE DES ECOLES D'ISBERGUES

ANNEE 2022

DESIGNATION DU BIEN (terrains, immeubles, droits réels)	LOCALISATION	REFERENCES CADASTRALES	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DE L'ACQUEREUR	CONDITIONS DE CESSIONS	MONTANT
			NEANT			

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

CAISSE DES ECOLES D'ISBERGUES

ANNEE 2022

DESIGNATION DU BIEN (terrains, immeubles, droits réels)	LOCALISATION	REFERENCES CADASTRALES	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DE L'ACQUEREUR	CONDITIONS DE CESSIONS	MONTANT
			NEANT			